



**Verband der Schweizer Studierendenschaften
Union des Etudiant-e-s de Suisse
Unione Svizzera degli Universitari
Uniun svizra da studentas e students**

Laupenstrasse 2
CH – 3001 Bern

Tel. +41 31 382 11 71
Fax +41 31 382 11 76

info@vss-unes.ch
www.vss-unes.ch

Reconnaître l'engagement étudiant

Prise de position de l'UNES, adoptée à la séance du Comité législatif de décembre 2009

L'UNES s'engage pour que la participation des étudiant-e-s dans les processus décisionnels touchant à la formation tertiaire soit garantie. Elle regrette la difficulté de ses sections à trouver des personnes à même d'être actives dans la politique des hautes écoles (HE). Pour ce faire, trois éléments doivent être pris en compte : l'argent, le temps et la reconnaissance du travail accompli. L'un ou l'autre, voire plusieurs de ces éléments, manquent souvent pour permettre à tou-te-s de s'engager, indépendamment de leur origine socio-culturelle et de leur parcours de vie.

Analyse de la situation

La rigidification des cursus est dans l'ensemble une des conséquences les plus problématiques pour les étudiant-e-s dans la mise en œuvre de la réforme de Bologne en Suisse. Il devient de plus en plus difficile d'obtenir une prolongation des études et étudier ne peut le plus souvent se conjuguer qu'à plein temps. Ce développement est moins évident dans les HES que dans les hautes écoles universitaires- les filières y ont accusé une scolarisation des structures avant Bologne déjà.

Cette évolution est dénoncée par l'UNES depuis plusieurs années.¹ Comme il devient de plus en plus difficile de ne pas étudier à plein temps, l'accès aux formations supérieures est rendu plus compliqué à celles et ceux qui ont d'autres obligations que leurs études: besoins spécifiques, responsabilités familiales, nécessité de gagner tout ou partie de leurs revenus. Ceci représente donc une forme d'atteinte à l'égalité des chances. Rappelons que les aides à la formation sont toujours disparates et insuffisantes en Suisse et que la proportion d'étudiant-e-s travaillant pour un salaire en parallèle à leurs études reste de 3 sur 4.²

Une autre évolution est que la complexité des processus européens de la politique de formation supérieure augmente. Au niveau des hautes écoles comme au niveau du paysage des hautes écoles, la charge administrative de même que les décisions politiques gagnent en complexité. Ceci engendre une évolution des organisations d'étudiant-e-s afin d'être en mesure d'adapter leur réactions à la rapidité des processus, de même qu'une augmentation des demandes concernant la représentation des étudiant-e-s.

La rigidification des cursus a également pour conséquence notable qu'elle rend plus difficile l'engagement étudiant : s'engager dans l'association de sa haute école ou de sa faculté peut rapidement sembler secondaire lorsque l'on étudie 40 heures par semaines et que l'on doit gagner tout ou partie de ses revenus avec de grandes difficultés à obtenir des prolongations des délais impartis. Alors que, justement en raison de l'évolution de la politique des hautes écoles décrite ci-dessus, l'engagement des étudiant-e-s dans ce domaine nécessite de plus en plus de temps.

La Suisse est déjà à la traîne en ce qui concerne la reconnaissance des étudiant-e-s comme

¹ „Bologna nach 2010 – was es jetzt braucht!“, prise de position de l'UNES sur l'état de la mise en oeuvre du processus de Bologne. Adopté par la 149ème Assemblée des délégué-e-s à Berne, mars 2009.

² 77% selon l'OfS, Enquête sur la situation sociale des étudiant-e-s en Suisse, 2005, p.15; 72% selon CRUS OVE, UNES, Etudier après Bologne : le point de vue des étudiant-e-s. Résultats de l'enquête nationale menée auprès des étudiant-e-s sur les conditions d'études dans les universités suisses en 2008, p. 26.

Der Verband der Schweizer Studierendenschaften (VSS) wurde am 19. Juni 1920 in Zürich gegründet. Der VSS vertritt Studierendenschaften von Fachhochschulen, Pädagogischen Hochschulen und Universitäten. Als nationale Vertretung der Studierendenschaften ist der VSS Mitglied bei ESU, the European Students' Union (ehem. ESIB).

*full partners*³: L'évaluation de la Coordination Bologne de la Conférence des Recteurs des Universités de Suisse (CRUS) en 2007 par la *European University Association* (EUA) ne contient rien de bien surprenant sur l'état de la participation des étudiant-e-s en Suisse:

« Not only have choices sometimes been made that have created new obstacles and problems for students, but there also has been a general lack of partnership with students. [...]Indeed, with such a display of intelligence, critical thinking, rational analysis and pragmatic problem-solving, they were a fine example of the high quality of education clearly being delivered through the system. [...]The student complaint that resonated very strongly was that they had to make an effort continuously to participate in discussions where they feel their place at the table should be assured. These arguments were extremely convincing to the team, and attention to systematic student participation is therefore one of the recommendations that we consider particularly important for the future. The relative absence of students as partners is a major weakness of implementation so far, and is holding back more successful initiative. Reforms should be designed to benefit students, and it is therefore logical that students should be encouraged to play a role as partners. »⁴

Le regard européen sur la Suisse a à nouveau montré que le niveau de participation est pitoyable et qu'il est urgent de l'améliorer.⁵ Malheureusement, les forces conservatrices dans les hautes écoles préfèrent s'occuper à des adaptations de structures qu'à de vrais changements dans les hautes écoles. Une reconnaissance institutionnelle et individuelle du travail des personnes engagées dans les associations d'étudiant-e-s est nécessaire dans toute la Suisse pour éviter que la scolarisation de la formation tertiaire ne la vide en partie de son sens en éliminant le débat.

Conditions cadre

L'engagement dans une association d'étudiant-e doit être reconnue par la direction des HE suisses aux niveaux institutionnel et individuel. Au niveau **institutionnel**, les représentant-e-s des étudiant-e-s doivent être partie prenante dans les processus décisionnels (ceci est déjà le cas dans certaines HE mais souffre de graves lacunes, notamment dans les HES). Cette position doit être garantie par un ancrage légal. Il reste de grands progrès à faire dans ce domaine.

Les associations d'étudiant-e-s doivent aussi avoir un cadre de travail correct et indépendant. Cela comporte au minimum un espace de travail adéquat et le matériel informatique et téléphonique en rapport. Il est également important que les associations d'étudiant-e-s bénéficient d'un budget propre, permettant de financer un secrétariat assurant la continuité du travail et de défrayer les personnes actives dans l'association d'étudiant-e-s. En fait, l'engagement étudiant n'est possible que si les hautes écoles tolèrent les structures nécessaires et n'essaient pas d'en empêcher l'existence.

Malheureusement, toutes les HE ne disposent pas d'une association d'étudiant-e-s organisée.⁶

Au niveau **individuel** également, il est important que l'engagement étudiantin soit reconnu.

³ Déjà dans le **communiqué de Prague en 2001**, les étudiant-e-s étaient considéré-e-s comme "**full members of the higher education community**". On peut aussi y lire que: "The Ministers stressed that the involvement of universities and other higher education institutions and of students as competent, active and constructive partners in the establishment and shaping of a European Higher Education Area is needed and welcomed." En conséquence, le **communiqué de Berlin de 2003** amène une précision sur le rôle fondamental des institutions des hautes écoles et des organisations d'étudiant-e-s. On y lit : "They [ministers] appreciate the co-operation and commitment of all partners - Higher Education Institutions, students and other stakeholders - to this effect. Therefore, they agree that by 2005 national quality assurance systems should include: **Evaluation of programmes or institutions, including internal assessment, external review, participation of students and the publication of results.**" Ceci a été encore développé avec emphase: "**Students are full partners in higher education governance**" et "Ministers note that national legal measures for ensuring student participation are largely in place throughout the European Higher Education Area. They also call on institutions and student organisations to identify ways of increasing actual student involvement in higher education governance."

⁴ EUA Evaluation of the CRUS Bologna Unit, 2008, p.7-8.

Disponible en ligne sur :

<http://www.crus.ch/die-crus/koordiniert-harmonisiert/projekt-bologna-ects.html?L=2> (26.8.09)

⁵ Bologna with Student Eyes, European Students' Union (éd.), Londres 2007.

⁶ *Etude sur la participation des étudiant-e-s au sein des Hautes écoles suisses*, Union des Etudiant-e-s de Suisse (éd.), Lea Freiburghaus, Berne, 2005. *La participation des étudiant-e-s*, Union des étudiant-e-s de Suisse (éd), Berne 2007.

Der Verband der Schweizer Studierendenschaften (VSS) wurde am 19. Juni 1920 in Zürich gegründet. Der VSS vertritt Studierendenschaften von Fachhochschulen, Pädagogischen Hochschulen und Universitäten. Als nationale Vertretung der Studierendenschaften ist der VSS Mitglied bei ESU, the European Students' Union (ehem. ESIB).

Mais pour cela, il faut tout d'abord que cet engagement soit possible. Les délais rigides impartis à certaines formations sont un frein pour l'engagement étudiant, de même qu'ils péjorent les conditions d'études de celles et ceux devant gagner leur vie, avec des besoins spécifiques ou des obligations familiales. Ces délais sont et doivent rester une indication du temps d'étude, en aucun cas une contrainte.

Formes de reconnaissance existantes

Le **défraiement** des activités menées au sein d'une association d'étudiant-e-s est une façon de rendre possible cet engagement pour les personnes devant exercer une activité rémunérée: pour qui doit concilier études, activité rémunérée et engagement étudiant, on atteint les limites du possible à partir d'un certain pourcentage de travail pour l'organisation de sa haute école. Un dédommagement de l'engagement étudiant améliore non seulement la situation financière et souvent aussi la pression sur les études. Ainsi, les préoccupations quant à l'égalité des chances et à la démocratisation des études sont prises en compte.

On observe que pour des engagements à plus de 25% qui sont assortis d'une responsabilité politique, le modèle de la rémunération en argent fonctionne le mieux. Plusieurs raisons sont responsables de cela : celui ou celle qui travaille à plus de 25% dans une association d'étudiant-e-s et qui aimerait continuer à faire ses études, n'est guère capable de s'engager sérieusement dans un travail supplémentaire. Cela ne veut certainement pas dire que la professionnalité et le bénévolat se contredisent – au contraire : seulement, si quelques postes ne sont pas rémunérés, ceux-ci sont ouverts seulement aux étudiant-e-s qui sont financé-e-s par leur parents et cet aspect de l'inégalité des chances est un élément important pour l'UNES.

La forme la plus forte de reconnaissance de la part de la haute école de l'engagement étudiant est un **certificat de travail** co-digné de l'association d'étudiant-e-s et de la direction de la HE ou de la faculté, décrivant concrètement les tâches effectuées ainsi que les compétences requises et développées, permettant à la personne engagée de faire valoir ce travail lors d'une recherche d'emploi; un dédommagement allège certainement la situation pendant les études- mais une validation de la haute école est une solution sur le long terme. On pourrait concrètement s'orienter sur le dossier bénévolat et avancer dans ce sens.⁷ Ceci permet aussi d'éviter les difficultés en garantissant l'objectivité grâce au recours à des auteur-e-s très différent-e-s.

Il faut élargir ici aux possibilités offertes par les **Diploma Supplements**.⁸ Le Diploma Supplement serait un endroit où il serait possible de mentionner l'engagement étudiant, sans évaluation et sans jugement. Dans le sens d'un renforcement de l'intérêt des hautes écoles à l'engagement étudiant, ceci pourrait offrir un élargissement bienvenu. Il faut ici aussi rappeler que beaucoup de HE mentionnent dans les Diploma Supplement ce qu'elles appellent des **Social Credit Points** (SCP).

Certaines hautes écoles ont développé des systèmes de SCP pouvant s'appliquer à l'engagement associatif. Dans certains cas, ces SCP sont obligatoires, dans d'autres ils sont possibles. De manière générale, l'UNES s'oppose clairement à cette façon de reconnaître l'engagement des étudiant-e-s. L'engagement étudiant ne doit pas être rendu obligatoire mais bien être *reconnu*. Mais pas sous la forme de points ECTS car cela n'est pas en lien avec la formation supérieure à proprement parler. Les points ECTS sont censés calculer les acquis de formation et rien d'autre: régler l'engagement étudiant par des crédits remettrait en question la cohérence du système. Différentes HE travaillent avec les SCP et obtiennent des résultats différents; l'UNES ne considère pas qu'il s'agisse d'une approche durable. Par ailleurs, forcer les étudiant-e-s à s'engager conduit rarement à une activité bénévole motivée.

⁷ Les documents nécessaires sont disponibles sous <http://www.dossier-benevolat.ch>. Le dossier bénévolat est une documentation sur l'engagement bénévole. Le travail bénévole est ainsi évalué et comparable au travail salarié.

⁸ Définition du „Diploma Supplement“ selon les explications de la CRUS: «Le Diploma Supplement représente une description de qualification qui doit être jointe à chaque diplôme universitaire. Il sert aux autorités d'immatriculation et aux employeurs des états partenaires lors de l'évaluation du titre. Il doit faciliter et améliorer l'évaluation et la classification de titres académiques non seulement pour les études mais aussi pour des motifs professionnels. Le DS contient une description des études accomplies avec succès par la personne désignée par l'attestation de diplôme originale. Il est dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence avec d'autres qualifications ou suggestion de reconnaissance. » (<http://www.crus.ch/information-programmes/reconnaissance-swiss-enic/diploma-supplement.html> L=1, 26.8.09)

Der Verband der Schweizer Studierendenschaften (VSS) wurde am 19. Juni 1920 in Zürich gegründet. Der VSS vertritt Studierendenschaften von Fachhochschulen, Pädagogischen Hochschulen und Universitäten. Als nationale Vertretung der Studierendenschaften ist der VSS Mitglied bei ESU, the European Students' Union (ehem. ESIB).

Dans les HES, la possibilité d'**études à temps partiel, resp. enemploi**, s'est établie ces dernières années. Malheureusement, cette forme d'études très fructueuse n'est pas encore possible dans toutes les filières ni dans tous les types de hautes écoles. Les études à temps partiel ne sont pas seulement une très bonne possibilité d'ouvrir les hautes écoles à toutes et tous. Le potentiel d'intégration des études à temps partiel pour un accès plus large aux hautes écoles est pour l'instant très peu voire pas du tout utilisé.⁹

Le potentiel des dons personnels pas utilisés et les opportunités, en particulier dans le cadre de la promotion sociale et de l'échange personnel sont sous utilisés. Ces effets pour la société suisse (culture, économie et ainsi aussi le marché du travail, etc.) sont terribles. En plus des aspects socio-économiques, des aspects académiques et individuels font des études à temps partielles un objet de réflexion important. Cela signifie aussi que les mandats dédommagés dans le cadre de la politique de la formation supérieure sont plus facile à concilier. Pour les mêmes raisons, les délais impartis pour une formation doivent être supprimés- ils ne peuvent avoir qu'un caractère indicatif. Insistons cependant sur le fait que la possibilité d'effectuer ses études à temps partiel et d'obtenir des semestres supplémentaires ne peuvent en aucun cas remplacer tout ou partie d'une bourse.

Une nouvelle forme de reconnaissance

En plus de la difficulté de concilier études, engagement étudiant et activité rémunérée, de ne pas entrer en conflit avec les délais impartis et de l'impossibilité dans la plupart des hautes écoles d'effectuer ses études à temps partiel, l'UNES a, dans le cadre de son travail sur les *Perspectives*, attiré l'attention sur une autre possibilité.¹⁰ La codécision estudiantine a lieu sur des plans différents : dans les associations de facultés/groupements d'instituts, dans les représentations des facultés, dans les parlements d'étudiant-e-s, dans diverses formes d'exécutifs, à l'échelon local, national et international. A chaque échelon et en fonction de l'intensité du travail, il est nécessaire que les reconnaissances soient diversifiées.

Plusieurs alternatives peuvent être imaginées comme solutions – une d'entre elles est présentée ici : c'est un mélange des « best practices » de la Grande-Bretagne, de la Scandinavie et de l'Autriche. Les étudiant-e-s ayant une certaine position sont dispensé-e-s des études pour la durée d'un an ou plus, ils/elles prennent un „**sabbatical**“. Ils/ elles restent immatriculé-e-s, mais les semestres ne doivent pas être imputés (selon la fréquentation des cours). Pendant ce temps ils/elles travaillent professionnellement pour l'association d'étudiant-e-s et reçoivent une rémunération qui couvre le coût de la vie ainsi que les charges résultant de leur emploi. Ainsi, on garantit que les études ne souffrent pas de l'engagement et que tou-t-e-s, indépendamment du porte-monnaie des parents, peuvent entreprendre ces tâches. Cela offre également des possibilités prometteuses aux hautes écoles : d'une part, l'interlocuteur/trice est très flexible et n'est pas lié-e à des heures de présence. D'autre part, les hautes écoles ont la possibilité de se profiler à travers leurs propres associations d'étudiant-e-s : les compétences sociales qui sont acquises dans de telles fonctions peuvent également être utiles plus tard dans les études. La solution des „sabbaticals“ n'est pas envisageable pour toutes les structures des organisations d'étudiant-e-s¹¹ – mais l'UNES souhaite que les étudiant-e-s puissent s'engager dans la politique des hautes écoles indépendamment de leurs parents et puissent essayer de faire le pas d'occuper des mandats aux niveaux européen, international (ou suisse).

Revendications

En conséquence de ce qui précède, l'UNES exige:

⁹ VSS, Teilzeitstudium an den Hochschulen ermöglichen!, 2008. Disponible à l'adresse suivante : http://www.vss-unes.ch/typo3/fileadmin/vss_dateien/Dossiers/Auswertung_Konsultation_Motion_Teilzeitstudium_VSS.pdf (2.9.09)

¹⁰ *Perspectives sur le paysage suisse des hautes écoles*, Union des étudiant-e-s de Suisse (éd.), Berne, 2008, p. 55, 56. Adopté par la 146ème AD de l'UNES à Neuchâtel, 2007.

¹¹ Fondamentalement, toutes les formes de reconnaissance devraient être possibles dans toutes les hautes écoles- en ce qui concerne les différents arrangements, il est important de rappeler que l'autonomie des organisations d'étudiant-e-s de chaque haute école ne peut être en aucune façon remise en cause.

Der Verband der Schweizer Studierendenschaften (VSS) wurde am 19. Juni 1920 in Zürich gegründet. Der VSS vertritt Studierendenschaften von Fachhochschulen, Pädagogischen Hochschulen und Universitäten. Als nationale Vertretung der Studierendenschaften ist der VSS Mitglied bei ESU, the European Students' Union (ehem. ESIB).

- Que les associations d'étudiant-e-s soient reconnues comme des partenaires à part entière. Elles doivent bénéficier d'un ancrage légal et d'un financement indépendant permettant de rémunérer les étudiant-e-s pour leur travail.
- Que l'engagement étudiantin soit possible! Que les structures d'horaires et financières soient adaptées aux besoins ! A cette fin, les délais impartis pour terminer une formation doivent être indicatifs et leur prolongement possible et facile d'accès.
- Que l'engagement dans une association d'étudiant-e-s soit reconnu par la direction des HE sous forme de certificat co-signé avec l'association d'étudiant-e-s et conforme aux directives du dossier bénévolat, voire également en étant mentionné dans le *Diploma Supplement*.
- Que la possibilité des *sabbaticals* soit créée pour le travail bénévole des étudiant-e-s dans le paysage des hautes écoles de Suisse- et qu'un statut analogue soit reconnu pour les étudiant-e-s de toutes les hautes écoles de Suisse.
- Qu'il soit possible d'étudier à temps partiel dans toutes les filières du paysage des hautes écoles de Suisse- et qu'un statut analogue soit reconnu pour les étudiant-e-s de toutes les hautes écoles de Suisse.